

Résidence de l'Île
35830 BETTON

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024

Etaient présents :

- Représentants des personnes accompagnées :

TITULAIRES ■ Madame ROBERT ■ Monsieur DEBERLES

SUPPLEANTS ■ Madame KYPREOS ■ Monsieur PEON

- Représentants des familles :

TITULAIRES □ Madame LE THEO (excusée) □ Monsieur BROSSARD (excusé)

SUPPLEANTS ■ Madame REMANDE ■ Monsieur GUILLOPE

- Représentants des professionnels employés :

TITULAIRE ■ Madame VIOLLEAU

SUPPLEANTE ■ Madame DANIELO

- Représentants du C.C.A.S :

TITULAIRES: ■ Monsieur MIGNON ■ Monsieur LOURY

SUPPLEANTS: ■ Madame TOMASI ■ Monsieur CHAUVEL

Etaient également présents :

- LE CAM Frédéric, Directeur
- Dr MARCHAND, médecin coordonnateur (excusée)
- HUGEDE Marie-Aimée, assistante administrative

1- Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Le compte-rendu du précédent CVS est approuvé.

Il est précisé que le récupérateur d'eau a bien été installé, que l'aménagement du muret derrière la Résidence est terminé et que concernant les risques liés aux légionnelles, des échanges sont en cours entre M. Le Cam, Benjamin Gayet (responsable du Centre Technique Municipal) et l'Infirmière Hygiéniste pour élaborer les protocoles préventifs et curatifs. Le nettoyage et démoussage des terrasses ont été retardés pour motifs techniques (karcher en panne) mais seront effectués dès que possible par tranche.

Une réunion est prévue le 6/11 avec le médecin de l'ARS et du Département pour l'évaluation de la coupe PATHOS et du GMP qui détermineront les forfaits soins et dépendance alloués à la résidence dans le cadre du prochain CPOM.

Des ateliers ont été organisés dans le cadre du diagnostic « Ville Amie des Aînés » auxquels ont pu participer les habitants, élus, services, acteurs associatifs, bailleurs sociaux. Une restitution a été faite durant la Semaine Bleue.

2- Appel à candidature Projet « tiers-lieu dans mon EHPAD »

Un dossier de candidature a été déposé auprès de l'ARS Bretagne en juillet pour un projet de tiers lieu à la résidence. Une enveloppe régionale de 196 000 € (Fonds d'aide européen) est à répartir par l'ARS Bretagne : la résidence a demandé 39 996 €. La sélection de l'ARS sera communiquée courant novembre.

Un apéritif organisé en juin par l'équipe avec les habitants du quartier, les résidents, des partenaires et des bénévoles a permis de cibler le projet vers un espace buvette et jeux partagé, intergénérationnel et convivial au sein de l'établissement.

Sur son volet social, le tiers-lieu est un espace café solidaire et jardin partagé ouvert aux résidents, visiteurs, voisins de tous âges, le samedi après-midi, géré et animé par les personnes investies du collectif qui s'est constitué, accompagné de quelques résidents/familles volontaires.

En partie intérieur mais aussi ouvert sur le jardin et la terrasse grâce à l'implantation d'une pergola, la buvette proposera des boissons (sodas, café, thé, bière sans alcool, jus et smoothies confectionnés avec les fruits du jardin ou non consommés à la résidence (= anti-gaspi) vendues à petits prix mais aussi des jeux de société ou des jeux d'extérieur (palets, Molkky,...) en accès libre au bar. La buvette est toujours un lieu de partage et de lien social où il est possible de se rencontrer, de discuter, de jouer. En favorisant l'usage de l'argent de poche pour leur consommation, on valorise le rôle d'acteur économique des résidents. Quelques fois, une animation (chant, ateliers créatifs, lectures,...) ou un évènement (concert, exposition,...) ouvert à tous pourront y être proposés en veillant notamment à ce que les résidents puissent participer et s'impliquer dans les activités proposées. Avec cet espace buvette au sein de l'établissement, les familles trouveront aussi un endroit festif et convivial pour visiter leur proche (mieux que de se retrouver dans la chambre du résident) et pourront échanger entre elles et avec les autres usagers du lieu et tisser des liens.

Sur le volet aménagement, l'espace animation serait agrandi par la pose d'une pergola bioclimatique sur la terrasse extérieure permettant un usage élargi et plus confortable sur l'année et sera équipé d'un bar permettant d'y prendre un verre, y jouer, y discuter, y lire ou écouter, bref profiter !

Floriane précise que le lieu pourrait également servir d'espace pour des expositions de créations internes ou y programmer des évènements ponctuels en lien avec l'Ecole de Musique, la Médiathèque pour des chants, ateliers créatifs, lectures... Une nouvelle rencontre avec les personnes volontaires est prévue le 15 octobre pour préciser l'organisation et le fonctionnement possible. Même si l'ARS ne sélectionne pas notre candidature, la démarche aura permis de créer un collectif « ressource » solide qui aidera l'EHPAD à développer ses

activités et qui pourrait aboutir à la constitution d'une future association. Cela permettrait, dans un contexte budgétaire contraint, une plus grande souplesse financière pour développer des projets (marché de Noël, séjour, repas à thème...) pour lesquels elle pourrait recevoir des dons ou subventions, gérer une caisse...

Le projet de tiers-lieu reçoit un accueil favorable des membres du CVS. Monsieur MIGNON interroge si d'autres EHPAD du secteur ont déjà reçu un financement de leur projets. Il lui est répondu que oui : l'EHPAD de Châteaugiron en 2022 en lien avec l'association « l'outil en main », l'EHPAD de Sens de Bretagne en 2023 pour la création de son verger partagé, et pour un projet assez proche du nôtre, un établissement des Côtes d'Armor.

3- Appel à candidature « alimentation durable » CD35

Un dossier de demande d'aide a été transmis au Département d'Ille-et-Vilaine dans l'optique d'améliorer la restauration pour mieux répondre aux besoins nutritionnels des résidents dans l'incapacité de se nourrir « normalement » (troubles de la déglutition et/ou de la mastication). L'idée étant de servir des aliments à textures modifiées qui ressemblent aux aliments ordinaires, qui conservent les goûts et les saveurs, qui permettent un ajout de protéines, de calories, pour les personnes dénutries. C'est important pour la santé de tous les résidents de pouvoir proposer une nourriture appétissante, colorée et bien présentée. Mais ce projet nécessite un investissement matériel pour la transformation (cellule de refroidissement) et, pour sa mise en œuvre, une formation du personnel de cuisine et hôtelier sur l'alimentation de la personne âgée et les caractéristiques des repas en EHPAD. Une demande à hauteur de 5 770 € a donc été faite auprès du Conseil Départemental pour financer ces deux aspects.

4- Campagne de vaccination 2024

Lancement de la campagne automnale de vaccination grippe / covid pour les résidents qui le veulent. Les bons de vaccination ont normalement dû être envoyés par la CPAM et doivent être remis aux infirmières. Le personnel est également largement incité à se faire vacciner (à peine 30% de personnels vaccinés en 2023).

5- Nomination d'un référent APS

La publication du décret n°2023-621 rend obligatoire la désignation d'un référent volontaire pour les activités physiques et sportives dont le rôle sera d'informer les résidents et leurs familles de l'offre d'APS au sein de l'EHPAD et à proximité, d'établir un plan personnalisé en lien avec les médecins traitants et de le partager auprès des autres professionnels dans l'établissement. Une formation de deux jours sera programmée. Solenne est volontaire pour être référente. Cette désignation a été communiquée à l'ARS.

6- Animation

Les résidents ont pu participer à la Semaine Bleue :

- repas des Aînés le 28/09
- après-midi en chansons avec les enfants du Centre de Loisirs de la Chaperonnais le 2/10
- thé dansant à la Confluence le 4/10

Floriane fait un retour sur la dernière commission animation avec les Résidents et les bénévoles :

L'automne oblige à privilégier des sorties en intérieur :

- jeudi 10/10 : sortie au bowling de Cap Malo,
- mardi 22/10 : sortie à Saint Aubin d'Aubigné pour une représentation comique d'une compagnie de théâtre,
- jeudi 14/11 : visite de la cuisine centrale,
- jeudi 28/11 sortie aux Champs Libres pour une visite guidée du « Cabinet de curiosité »,

- sortie à la buvette du Pont à programmer,
- aller voir les décorations de Noël au Centre Commercial Grand Quartier à Saint Grégoire,
- création d'une fresque d'automne avec les enfants du Centre de Loisirs notamment pendant les vacances de la Toussaint,
- jeux de société avec les enfants du Centre de Loisirs de la Chaperonnais un mercredi par mois,
- dégustation de châtaignes fin octobre / début novembre avec l'aide des bénévoles,
- Midi raclette,
- Projet « Facile à Lire » avec la Médiathèque qui consiste à la découverte d'une sélection de 8 livres à partir de janvier à raison d'une séance par mois. Ce projet donnera l'occasion de rencontrer des auteurs, d'assister à des spectacles musicaux et d'échanger avec d'autres publics (établissements PH de La Busnelais, de La Lande) et de faire des sorties.

7- Points divers

Le personnel fait part du fait que les vêtements des résidents sont à vérifier régulièrement par les familles afin de voir s'il faut les renouveler.

L'organisation relative aux rendez-vous des coiffeuses a changé : dorénavant la date de passage de nos 2 coiffeuses nous est communiquée en amont à raison d'un après-midi par mois pour chacune d'elle (maximum 8 créneaux en fonction du temps de soin nécessaire). Floriane s'occupe d'en parler aux résidents, un affichage est mis sur la porte du salon pour s'inscrire. Concernant les paiements, il est à privilégier les règlements directs entre les résidents/familles et les coiffeuses (envoi des chèques ou virements) évitant ainsi les intermédiaires.

➤ Pour octobre : Françoise le 18/10 et Nathalie le 24/10

MME REMANDE indique que certaines portes d'entrée des logements grincent et ont besoin d'être graissées. Les Services techniques seront contactés après recensement des dites portes.

Mr PEON mentionne le fait que lors des repas la soupe n'est pas toujours assez chaude. Ce point sera remonté à la cuisine. M. LE CAM rappelle toutefois qu'il est toujours possible au résident qui le souhaite de demander au personnel de réchauffer l'assiette au four micro-onde de la salle de restauration. M. DEBERLES ajoute également que les haricots verts ne sont pas bien cuits.

M. MIGNON fait un point sur l'action engagée par le CCAS de la ville de Betton contre ses financeurs ARS et Département. L'action en recours amiable est arrivée à son terme mi-septembre sans retour de leur part. Le Département ayant rejoint le mouvement, une action en justice contre l'ARS (Etat) seule a été mise en œuvre par la Collectivité. Pour le moment seuls les maires de Bruz et Betton ont enclenché cette démarche en Ile-et-Vilaine et espèrent être rejoints par d'autres. Le collectif breton « Territoires du grand âge en résistance » qui porte la revendication pourrait d'ailleurs devenir une association à laquelle Betton va probablement adhérer car la situation est de plus en plus préoccupante.

A Betton,

Le Président du CVS

Lu. et approuvé
Deberles 8-10-2024